

# Le Parlement veut des mesures pour renforcer le secteur européen de l'aviation

Séance plénière [11-11-2015 - 19:45]

**Afin de stimuler l'économie du transport aérien de l'UE, des efforts sont nécessaires pour garantir des conditions de concurrence équitable tout en maintenant les normes élevées de sécurité et du domaine social. C'est ce qu'affirme le Parlement dans une résolution adoptée ce mercredi, qui devrait alimenter le futur paquet aérien de la Commission européenne.**

La résolution a été adoptée par 428 voix pour, 149 voix contre et 53 abstentions.

En vue de garantir une concurrence équitable dans les relations extérieures de l'UE dans le secteur de l'aviation et de veiller à des conditions de concurrence justes pour les compagnies aériennes et les aéroports européens, des accords globaux dans le domaine de l'aviation avec les principaux partenaires commerciaux de l'Union doivent être négociés, selon le Parlement. Les députés font part de leurs préoccupations quant à la perte de compétitivité des compagnies aériennes et des aéroports de l'Union par rapport aux transporteurs et aux aéroports subventionnés de pays tiers.

Pour rendre ces accords aériens globaux efficaces dans la pratique, il y a lieu d'inclure une clause de sauvegarde définissant une infraction et les conséquences juridiques d'une violation, précise la résolution. Par ailleurs, le Parlement invite la Commission à réviser les dispositions actuelles sur la protection contre les pratiques tarifaires déloyales dans le secteur du transport aérien afin de lutter plus efficacement contre les pratiques déloyales qui faussent le marché, notamment les subventions et les aides d'État accordées par certains pays tiers aux compagnies aériennes.

## **Améliorer la gestion de l'espace aérien et les services dans les aéroports**

Les États membres devraient accélérer la mise en œuvre des dispositions sur le "[ciel unique européen](#)", étant donné que l'actuelle fragmentation de l'espace aérien européen pèse lourdement sur les transporteurs aériens européens, affirme le Parlement. Il demande aussi aux pays de l'UE de prendre position pour clarifier les [règles sur les droits des passagers aériens](#) et de se prononcer sur la [proposition relative aux créneaux horaires](#) afin d'améliorer les performances des aéroports.

## **Maintenir le niveau actuel des conditions de travail et des normes sociales**

Il est important de maintenir les dispositions européennes actuelles en matière de conditions, de normes et de pratiques de travail pour continuer d'attirer des professionnels hautement qualifiés dans le secteur de l'aviation, explique la résolution. Le Parlement souligne que le recours à certaines pratiques commerciales "problématiques sur le plan social", telles que les "pavillons de complaisance" et différentes formes d'emploi atypique comme le faux travail indépendant, la pratique du "pay-to-fly" (payer pour voler) ou encore les contrats "zéro heure", peut avoir des conséquences sur la sécurité.

## **Renforcer le rôle de l'Agence européenne de sécurité aérienne**

Le Parlement salue l'intention d'accorder davantage de responsabilités à l'Agence européenne de sécurité aérienne (AESA). Il demande que la réglementation soit modifiée

# Communiqué de presse

en vue d'assurer la mise en place d'un système global de gestion de la sécurité et de confier à l'AESA les aspects relatifs à la sécurité du dispositif de sûreté de l'Union ainsi que du transport spatial commercial et des drones.

De plus, le Parlement invite la Commission à prendre des mesures pour améliorer l'évaluation médicale des pilotes ainsi que les procédures de sûreté, d'accès et de sortie relatives aux portes des cockpits.

*Procédure: résolution non-legislative*

## En savoir plus

- Texte adopté (disponible en cliquant à la date du 11.11.2015): <http://www.europarl.europa.eu/plenary/fr/texts-adopted.html>
- Vidéo du débat (cliquer à la date du 11.11.2015): <http://www.europarl.europa.eu/ep-live/fr/plenary/search-by-date>
- EbS+ (11.11.2015): <http://ec.europa.eu/avservices/ebs/schedule.cfm?sitelang=en&page=3&institution=0&date=mm/dd/2014>
- Paquet sur le futur de l'aviation: extraits du débat: <http://audiovisual.europarl.europa.eu/Page.aspx?id=2462>

## Contact

### Jaan SOONE

BXL: (+32) 2 28 32282

STR: (+33) 3 881 73473

PORT: (+32) 498 98 3329

EMAIL: [tran-press@europarl.europa.eu](mailto:tran-press@europarl.europa.eu)

TWITTER: EP\_Transport

### Wendy DE MONTIS

BXL: (+32) 2 28 31151

PORT: (+32) 470 87 02 64